

Liste des délibérations de la séance du 5 septembre 2022 :

- Délibération n°21 : Décision Modificative n°21 - Budget Principal 2022.
- Délibération n° 22 : Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du multiple rural et création d'une micro crèche.
- Délibération n° 23 : projet de réhabilitation du multiple rural avec création d'une micro crèche – plan de financement et calendrier des travaux.